

---

# Fonds en fiducie pour l'environnement

PLAN ANNUEL 2022-2023



# **Fonds en fiducie pour l'environnement**

## **Plan annuel 2022-2023**

Province du Nouveau-Brunswick  
C. P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E3B 5H1 CANADA  
GNB.CA

ISBN 978-1-4605-3464-9 (PDF : version française)

23-00397 | 2023.05 | Imprimé au Nouveau-Brunswick

***L'atteinte des objectifs énoncés dans ce plan est la responsabilité du président du Comité consultatif du FFE : Le plan annuel du Fonds en fiducie pour l'environnement (FFE) 2022-2023 décrit le mandat, les priorités et les mesures de rendement établies par le Comité consultatif du FFE.***

## Mandat

Conformément à la Loi sur le Fonds en fiducie pour l'environnement, l'actif du Fonds en fiducie pour l'environnement est utilisé :

- a. pour payer les coûts engagés pour :
  - i. assurer la protection de l'environnement,
  - ii. assurer la restauration de l'environnement,
  - iii. promouvoir un développement durable des ressources naturelles,
  - iv. protéger les ressources naturelles de la province,
  - v. sensibiliser le public sur des questions ayant trait à l'environnement et au développement durable des ressources naturelles,
  - vi. maintenir et améliorer l'environnement visuel;
- b. pour rembourser tout ministère, toute société ou agence du gouvernement de la province qui consent une avance afin d'assumer les coûts engagés pour l'un quelconque des buts visés à l'alinéa a).

## Secteurs prioritaires

Les secteurs prioritaires établis par le Comité consultatif du FFE, conjointement avec la loi habilitante, assurent l'orientation stratégique nécessaire pour exécuter efficacement le programme. Les secteurs prioritaires en 2022-2023 sont les suivants :

### Protection de l'environnement

Activités de conservation, de protection et de recherche liées à nos ressources naturelles, dont l'eau, l'air, les zones côtières et les terres humides. Projets visant à constater et à préserver ou améliorer la biodiversité de l'écosystème.

### Sensibilisation à l'environnement

Initiatives de sensibilisation à l'environnement. Les partenariats ayant une portée provinciale ou les programmes qui peuvent s'appliquer à l'échelle de la province sont encouragés. Les projets éducatifs, ou le volet éducatif d'autres projets, pourraient être pris en charge par les écoles, les organismes pour les jeunes, les groupes communautaires, etc.

### Gestion de nos déchets

Activités novatrices de réduction et de gestion des déchets qui favorisent l'intendance environnementale, le recyclage du verre et les autres programmes de recyclage, les projets visant à décourager les décharges illégales et les initiatives de nettoyage communautaire.

### Lutte contre les changements climatiques

Évaluation et promotion de nouvelles technologies ou initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, comme le transport communautaire, les possibilités de compensation des émissions de carbone et l'énergie renouvelable. Initiatives relatives aux risques et aux vulnérabilités, aux impacts et à l'adaptation ou aux tendances et aux observations dans le contexte des changements climatiques.

### Création de collectivités durables

Projets et initiatives qui favorisent la résilience et la durabilité communautaire en mettant de l'avant des approches novatrices d'utilisation des terres et des efforts d'adaptation aux changements climatiques afin de renforcer les collectivités et les régions.

# Résultats et mesures

SECTEURS PRIORITAIRES DU FFE	DESCRIPTION DES MESURES DES SECTEURS PRIORITAIRES	FORMULE DE MESURE DES SECTEURS PRIORITAIRES
<b>Protection de l'environnement</b>	Améliorations de la qualité de l'eau	Nombre de mesures de gestion prises
	Activités de restauration des zones riveraines	Mètres carrés
	Communication et sensibilisation	A) Nombre d'événements/d'initiatives B) Nombre de personnes touchées par chaque événement/initiative
	Études axées sur la protection de l'environnement	Nombre de projets de recherche financés par le FFE
<b>Sensibilisation à l'environnement</b>	Initiatives de sensibilisation à l'environnement	A) Nombre de participants
		B) Type d'activité
		C) Durée de l'activité (nombre d'heures)
<b>Gestion de nos déchets</b>	Déchets détournés des sites d'enfouissement grâce à des projets financés par le FFE	Tonnes de déchets réacheminés grâce à des projets financés par le FFE
<b>Lutte contre les changements climatiques</b>	Plans de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)	Nombre total de collectivités dotées d'un plan de réduction des émissions de GES
	Initiatives de sensibilisation	A) Nombre de participants
		B) Type d'activité
<b>Création de collectivités durables</b>	Plans d'adaptation aux changements climatiques	C) Durée de l'activité (nombre d'heures)
		Nombre total de collectivités dotées d'un plan d'adaptation

Les résultats des mesures peuvent être consultés dans le rapport d'impact annuel disponible en ligne sur le site **GNB.CA**.